



**VOUS AVEZ SOLLICITE OU VOUS SOUHAITEZ SOLLICITER UN RENDEZ-VOUS AVEC UN AGENT DE LA
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

VOUS SEREZ REÇU PAR UN AGENT DES FINANCES PUBLIQUES, EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

**L'AGENT QUI VOUS RECEVRA DISPOSE DE TOUTES LES APPLICATIONS LUI PERMETTANT DE VOUS
RÉPONDRE OU ORIENTER VOTRE DEMANDE VERS LE SERVICE COMPÉTENT**

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS, SUIVEZ LES INSTRUCTIONS FIGURANT DANS LA FICHE JOINTE.

**APRÈS LA PRISE DE RENDEZ-VOUS, LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE PILOTAGE DE L'ACCUEIL DE
PROXIMITÉ VOUS CONTACTERA, PAR TÉLÉPHONE, AFIN DE PRÉCISER AVEC VOUS LE MOTIF DE
VOTRE RENDEZ-VOUS**



**A CETTE OCCASION, L'AGENT POURRA SOIT RÉPONDRE A VOS INTERROGATIONS ET ANNULER LE
RENDEZ-VOUS SOIT LE CONFIRMER ET PERMETTRE A L'AGENT QUI EN SERA CHARGE DE
PRÉPARER CETTE RENCONTRE**



**48 HEURES AVANT LE RENDEZ-VOUS,
CONFIRMATION**

VOUS RECEVREZ UNE



CETTE CONFIRMATION EST SYSTÉMATIQUEMENT ENVOYÉE, MÊME SI L'AGENT AYANT PRATIQUÉ LE CONTRE-APPEL VOUS A INFORMÉ D'UNE POSSIBLE ANNULATION (MOUVEMENT SOCIAL, PAR EX)

VOUS POUVEZ CONTACTER LE 04 74 40 06 47 EN CAS DE CRAINTE D'UNE ANNULATION

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER LE 0 809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel) DU LUNDI AU VENDREDI DE 8h30 A 19h00

VOUS POURREZ OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOS IMPÔTS (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CAP, IFI) SAUF LE CALCUL DE LA TAXE FONCIÈRE

VOUS POURREZ ÉGALEMENT VOUS CONNECTER SUR LE SITE www.impots.gouv.fr SUR LEQUEL VOUS TROUVEREZ DE NOMBREUX RENSEIGNEMENTS FISCAUX,

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT NOUS CONTACTER PAR LE BIAIS DE VOTRE MESSAGERIE SÉCURISÉE SUR VOTRE ESPACE PERSONNEL SUR CE MÊME SITE

